



VADE-MECUM

SIXIÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES (CdP6)

Convention des Nations Unies
sur la lutte contre la désertification
dans les pays gravement touchés par la sécheresse
et/ou la désertification,
en particulier en Afrique

Palais des Congrès
La Havane (Cuba)
25 août-5 septembre 2003

TABLE DES MATIÈRES

N°	TITRE	Page
I	Présentation générale de la République de Cuba	4
	Cuba, pays siège de la CdP6	4
	Caractéristiques géographiques	4
	Climat	4
	Histoire	
	La nationalité cubaine	6
	Population	6
	Le drapeau	7
	Les armoiries	7
	L'hymne national	7
	La fleur nationale	8
	L'oiseau national	8
	L'arbre national	8
	La monnaie	8
	L'énergie électrique	8
	Téléphones utiles	8
	2. L'Etat Cubain	9
	2.1 Organisation du pouvoir politique	9
	3. La Havane, capitale de Cuba	10
II	Autorités du pays hôte	11
III	Fonctionnaires d'ordonnance et personnel de liaison	12
IV	Information générale	13
V	Visa	15
VI	Logement	17

VII	Accréditations	20	
IX	Sécurité	22	
X	Services de communications et d'informatique		25
XI	Presse	32	
XII	Modalités de paiement et services bancaires		34
XIII	Information aéronautique	36	
XIV	Services de santé	42	
XV	Réglementations sanitaires	42	
XVI	Réglementations douanières		42

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA RÉPUBLIQUE DE CUBA

1. Cuba, pays siège de la CdP6

1.1 Caractéristiques géographiques

Cuba est la plus étendue des Grandes Antilles. Située à l'entrée du golfe du Mexique, entre les péninsules de la Floride et du Yucatán, elle est baignée par l'océan Atlantique au nord et à l'est, par la mer des Caraïbes au sud.

L'archipel cubain (110 922 km²) est formé par l'île de Cuba, l'île de la Jeunesse et plus de 4 500 cayes et îlots. Sa forme allongée et étroite évoque le corps d'un crocodile. Il mesure 1 250 km de long, et de 32 à 193 km de large.

Les côtes cubaines (presque 5 900 km de long) présentent de magnifiques plages, surtout le long du littoral nord où est située la fameuse plage de Varadero.

La plus grande partie du territoire cubain est formée de plaines, d'où s'élèvent toutefois quatre grandes chaînes de montagnes : la cordillère de Guaniguanico à l'ouest ; les hauteurs de Trinidad-Sancti Spíritus, au centre ; l'ensemble Nipe-Sagua-Baracoa et la Sierra Maestra (avec le point culminant de l'île, le Pic Royal du Turquino, 1 974 mètres) à l'est.

Il n'y a pas de grands fleuves à Cuba. Le plus important est le Cauto, de 370 km de long, qui prend sa source dans la Sierra Maestra, irrigue une vaste plaine au centre ouest des provinces orientales et se jette en un vaste delta dans le golfe de Guacanayabo.

Au centre sud de l'île s'étend les marais de Zapata, la plus grande zone humide des Caraïbes et l'une des plus importantes au monde par son état de conservation et la protection de son relief, de sa flore et de sa faune. D'autres zones côtières et montagneuses sont aussi protégées par les lois nationales et internationales et déclarées réserves écologiques de la biosphère. Elles constituent des chaînons vitaux pour assurer la biodiversité et l'équilibre des systèmes écologiques dans les Caraïbes et le golfe du Mexique.

1.2 Climat

Cuba, surnommée la Perle des Antilles, présente un climat subtropical modéré. Située non loin du tropique du Cancer, longue et étroite, orientée est-ouest, elle bénéficie de la fraîcheur des vents alizés et des brises marines. La température moyenne annuelle est de 25°C. Les mois les plus froids de l'année sont janvier et février (température moyenne : 22°C) ; le mois le plus chaud est août (environ 28°C).

L'humidité relative est de 81% avec deux saisons pluviométriques parfaitement définies : l'une sèche qui s'étend de novembre à avril, l'autre pluvieuse qui va de mai à octobre, la moyenne de précipitations annuelle étant de 1 375 mm. La saison des pluies coïncide avec celle des cyclones tropicaux qui provoquent parfois de véritables catastrophes naturelles, économiques et humaines.

1.3 Histoire

L'île de Cuba fut découverte le 27 octobre 1492 par le navigateur génois Christophe Colomb. La colonisation proprement dite, qui ne débuta qu'en 1515, fut confiée à Diego Velázquez, qui fonda les premières villes et distribua les premières terres. La disparition rapide de la population aborigène provoquée par son choc avec les colonisateurs, provoqua l'introduction massive d'une main-d'oeuvre esclave provenant d'Afrique.

Il fallut attendre le XVIII^e siècle pour que les descendants des anciens colonisateurs commencent à former, à partir d'un brassage racial et culturel, un nouveau groupe humain et social dont les idées, les intérêts, économiques, les façons de penser et les goûts s'opposaient à ceux de leurs ancêtres.

L'opposition entre *peninsulares* et *criollos* n'ayant cessé de s'aggraver, Carlos Manuel de Céspedes, riche propriétaire terrien de l'Est, affranchit ses esclaves et lança la première guerre d'Indépendance le 10 octobre 1868, d'où son surnom de Père de la Patrie.

La guerre prit fin au terme de dix ans d'incessantes batailles livrées contre des forces immensément supérieures, mais aussi de divisions et de *caudillismo*, sans que les insurgés aient pu atteindre la liberté tant désirée. C'est seulement le 24 février 1895, après un patient travail d'organisation et d'unification, que la guerre contre le pouvoir colonial reprit sous la direction d'un parti unique fondé et dirigé par José Martí et d'une armée conduite par le généralissime Máximo Gómez et son second, le général Antonio Maceo y Grajales.

Bien que les glorieuses troupes cubaines eussent remporté la victoire, le pays n'obtint pas pour autant la vraie indépendance. En effet, les Etats-Unis d'Amérique, qui convoitaient Cuba depuis le XVIII^e siècle, prétendaient repousser jusque là les frontières de leur Union et contrôlaient alors de fait la quasi-totalité de son économie, intervinrent dans la guerre en 1898 et, trompant les libérateurs, imposèrent au pouvoir colonial vaincu des conditions telles qu'elles leur permirent de s'approprier le pays.

En 1940, après des années d'instabilité politique et juridique et sous la pression populaire, le gouvernement en place dut convoquer une Assemblée constituante qui rédigea et vota une nouvelle Constitution, qui resta toutefois lettre morte dans la mesure où aucun des gouvernements et parlements successifs ne rédigea les lois complémentaires requises.

Supprimées toutes les issues démocratiques à la crise cubaine, les Cubains n'eurent d'autre choix que reprendre les armes. C'est ainsi que du sein de la jeunesse cubaine surgit une avant-garde révolutionnaire qui le 26 juillet 1953, année du centenaire de la

naissance de José Martí, se lança à l'attaque des casernes Moncada à Santiago de Cuba et Carlos Manuel de Céspedes à Bayamo.

Ce fut la dernière étape de la lutte de libération cubaine qui aboutit à la victoire de la Révolution, le 1^{er} janvier 1959.

Cuba entreprend alors de bâtir un projet libérateur, porteur de transformations humaines, politiques, économiques et sociales sans précédent, qui transcende le cadre national et américain.

La mystique de la Révolution cubaine, il faut la chercher dans le phénomène de masse qu'elle a provoquée, dans la communication vitale entre les dirigeants et les grandes majorités de la société et dans l'exercice du pouvoir par celles-ci.

Mais ce projet libérateur n'a pu se faire que sous l'ombre constamment menaçante des Etats-Unis, dont la politique d'agression armée et biologique, de harcèlement psychologique et médiatique, d'ostracisme politique et diplomatique et surtout de blocus économique, commercial et financier suivie par les différentes administrations de Washington, appliquée dès 1959 et réaffirmée par décret présidentiel en 1962, s'applique aujourd'hui avec plus de force que jamais.

Ainsi, l'amendement Torricelli (1992) et la Loi Helms-Burton (1996) sont venus codifier et durcir la profusion de mesures anticubaines, basées sur l'ingérence dans la souveraineté du pays et extraterritoriales.

De 1959 à 1985, le pays enregistra un taux moyen de croissance annuel de 4,8 p. 100, qui, même s'il n'avait pas suffi à liquider les profondes séquelles du sous-développement et souffrait de défauts dérivant du manque de savoir-faire et du transfert mécanique d'autres expériences, dépassait les résultats obtenus par d'autres pays de la région.

Régie depuis 1959 par une Loi fondamentale transitoire, Cuba adopta en 1976 une nouvelle Constitution (revue et perfectionnée en 1992) et mit en place un système parlementaire et gouvernemental fondé sur la représentation et la participation populaires. Le pays créa de nouveaux ministères, des organismes et des institutions d'un nouveau type, ainsi

que des instituts scientifiques conformes aux besoins du développement. Le peuple se regroupe librement dans des organisations syndicales, sociales, de masse et dans d'autres organisations à caractère non gouvernemental bien qu'indéfectiblement patriotiques.

Malgré la recrudescence du blocus nord-américain et la crise mondiale en cours, l'économie nationale entama en 1994 sa réinsertion dans une économie en étape de mondialisation mondiale, enregistrant cette année-là une petite relance de la croissance de 0,7 p. 100, une légère reprise des exportations et une réduction du déficit budgétaire à 7,4 p. 100 du P. I. B.

Malgré toutes les pressions exercées pour l'isoler, Cuba entretient des relations avec cent quatre-vingt-deux pays dans le monde, parmi lesquels la quasi-totalité des pays latino-américains et caribéens qui forment son environnement naturel. Les Nations Unies, l'Union européenne et même l'Organisation des Etats américains, parmi de nombreuses autres organisations internationales, ont dénoncé le caractère extraterritorial et agressif de la politique et des lois nord-américaines relatives à Cuba.

1.4 La nationalité cubaine

La nationalité cubaine est née de la fusion raciale, historique, économique, religieuse, sociale et culturelle entre les colons espagnols et les esclaves noirs arrachés de leur terre africaine après que les premiers habitants de l'île eurent disparu. A ces premiers éléments s'ajoutent, parmi d'autres, les Asiatiques, également amenés comme esclaves, et les colons français qui s'établirent à Cuba après la révolution dans l'île voisine, Haïti.

La nationalité cubaine continua à se développer au cours du XX^e siècle face à la violente invasion de la politique, de l'économie, de l'idéologie et de la culture nord-américaines dans la vie des Cubains. Il fallut combattre le « plattisme » de certains natifs ayant vocation à la soumission et à la servitude ou disposés à l'annexion et à l'assimilation par les Etats-Unis.

C'est ainsi que s'est formé un archétype humain aux traits bien définis, capable de prendre dans ses mains les rênes de sa propre histoire, d'entreprendre la transformation révolutionnaire de son pays et la fondation d'une nouvelle Patrie.

1.5 Population

A la fin de l'année 2001 la population cubaine était de 11 243 358 habitants, soit une densité de 101,4 habitants au km². Des études démographiques indiquent que la croissance annuelle est une des plus faibles du continent et que l'espérance de vie est de 76 ans. Environ 74 % de la population vit dans des zones urbaines. Ces données placent Cuba au niveau des pays du Premier Monde. Malgré le vieillissement de sa population (13 p. 100 des habitants ont soixante ans ou plus), Cuba reste un pays très jeune puisque plus de la moitié de ses habitants ont moins de trente-cinq ans. Les femmes représentent 50,1 p. 100 de la population totale, presque 44 p. 100 de la force de travail et 60 p. 100 des spécialistes et techniciens.

Les traits les plus distinctifs du peuple cubain sont sa dignité et sa liberté.

1.6 Le drapeau

Il a flotté au vent, pour la première fois, dans la ville de Cárdenas (province de Matanzas) en 1850, lors d'une des premières manifestations séparatistes contre le pouvoir colonial espagnol. Les trois bandes bleues représentent les trois départements qui divisaient l'île à cette époque. Les deux bandes blanches évoquent la pureté des idéaux indépendantistes du peuple. Le triangle équilatéral représente la liberté, l'égalité et la fraternité. La couleur rouge annonce le sang qu'il fallait devoir verser pour atteindre l'indépendance. L'étoile blanche solitaire est le symbole de la liberté absolue parmi les autres peuples.

Au début de la guerre d'Indépendance, le 10 octobre 1868, Carlos Manuel de Céspedes avait demandé que soit conçu un autre drapeau avec lequel, au cri de *Vive Cuba Libre !* il se lança au combat sur les champs de bataille d'Oriente.

La première Assemblée de la République en Armes, qui se réunit sous les deux drapeaux en 1869 à Guáimaro, déclara la prééminence du premier drapeau et désigna le second comme symbole de la patrie. Depuis 1976, les deux drapeaux président, avec les armoiries nationales, les séances du Parlement cubain. Le drapeau national flotte aux hampes et aux mâts des navires tandis que le drapeau de Céspedes flotte aux beauprés. Le drapeau national qui se hisse à l'aube, au son du clairon, est amené avec solennité au coucher du soleil.

1.7 Les armoiries

Elles ont une forme ogivale. Dans son quartier supérieur apparaît, encadrée par deux extrémités de terre, une clé dorée sur la mer bleue qui symbolise la position clé de Cuba entre les deux Amériques. Le soleil naissant symbolise l'apparition d'une nouvelle nation. Les trois franges bleues séparées par les deux franges blanches représentent les départements qui divisaient Cuba lors de la période coloniale. Le palmier royal qui apparaît dans le troisième quartier, au milieu d'un paysage cubain, représente la nature prodigue ainsi que la noblesse et la fermeté sereine du Cubain. Les armoiries sont bordées d'une branche d'olivier et d'une branche de chêne vert, symboles de la victoire et de la force. Elles reposent sur un faisceau de verges qui représente l'unité des Cubains, et elles sont couronnées du bonnet phrygien, symbole de la liberté, et l'étoile solitaire, symbole d'une seule et indivisible nation.

1.8 L'hymne national

Pedro Figueredo, illustre patriote de Bayamo, aux idées profondément indépendantistes, composa en 1867 la marche qui allait devenir l'hymne national. S'inspirant des accents de La Marseillaise, elle fut jouée par l'orchestre municipal, au milieu de l'année 1868, pendant un Te Deum, provoquant malaise et suspicion chez les autorités coloniales.

Le 20 octobre 1868 après que les patriotes insurgés contre le pouvoir espagnol eurent pris la ville de Bayamo, *Perucho*, comme l'appelaient ses compatriotes, en écrivit les paroles, monté sur son cheval, au

milieu des décombres sanglants de la bataille, et chanta ce que le peuple, fêtant la victoire, reprit en chœur :

Au combat courez Bayamais
Car la Patrie vous contemple, orgueilleuse,
Ne craignez pas une mort glorieuse
Car mourir pour la patrie c'est vivre

Vivre enchaîné, c'est vivre
Soumis aux outrages et à l'opprobre.
Ecoutez le son du clairon
Aux armes, ô vous les braves, courez !

1.9 La fleur nationale

Le *mariposa blanca* (*Hedychium coronarium*) est une sorte de jasmin local délicat doté d'un doux parfum. Il était utilisé par les femmes cubaines lors des guerres d'indépendance pour porter des messages vers les champs de bataille. Il symbolise la pureté, la rébellion et l'indépendance. Il pousse dans les endroits humides comme les berges des fleuves et des lacs mais se cultive aussi dans les jardins et les patios de beaucoup de maisons cubaines.

1.10 L'oiseau national

Le *tocororo* (*Priotelus temnurus*) est un oiseau autochtone de la famille du quetzal qui reproduit par son plumage les couleurs du drapeau cubain : rouge, bleu et blanc. Comme le drapeau cubain il symbolise la liberté car il ne peut pas vivre en captivité.

1.11 L'arbre national

Le palmier royal (*Roystonea regia*). Bien qu'il soit présent dans toute la Caraïbe, il domine le paysage du pays et fournit à ce dernier, depuis les temps lointains, le bois et les feuilles pour les constructions rurales, la matière première pour la fabrication des paniers, de guêtres, de chapeaux et de ballots de tabac, tandis que ses fruits ont alimenté le bétail et offert de l'huile. Mais surtout, c'est sa silhouette droit dressée, résistant debout aux plus furieux ouragans et inspirant le respect et la majesté qui symbolise le caractère indomptable du cubain.

1.12 La monnaie

La monnaie de Cuba est le peso. Un peso équivaut à cent centavos. Sont en circulation des billets de 1, 3, 5, 10, 20, 50 et 100 pesos, des pièces de 1 et 3 pesos et des pièces de 1, 2, 5 et 20 centimes. Le peso cubain, au change officiel, équivaut à un dollar américain pour les transactions commerciales officielles.

1.13 L'énergie électrique

Durant les dernières années et en raison de la difficulté d'approvisionnement en combustible, le pays a subi des limitations quant à la prestation de ce service basique qui couvre 95 p. 100 de tout le territoire national. Cette situation se surmonte progressivement par l'augmentation des capacités existantes, la diversification des sources d'énergie, la modernisation des centrales et un programme national d'économie d'énergie. Cette politique permet de garantir actuellement des niveaux élevés de service ininterrompu. Les appareils électriques dotés de prises à fiches rondes doivent recevoir un adaptateur à fiches plates qui sont les seules acceptées par les branchements et prises du pays. Le courant électrique en usage généralement est de 110V et 60Hz, bien que les hôtels récents du groupe Cubanacan disposent aussi du 220V.

1.14 Téléphones utiles

Voici quelques numéros de téléphone d'utilité publique :

Police nationale révolutionnaire	106
Aéroport International José Martí	33 57 77 et 33 56 66
Agence de Cubana d'Aviation	33 44 46 / 49 et 33 49 50
Taxis	55 55 55 et 24 24 24

2. L'Etat cubain

2.1 L'organisation du pouvoir politique

Conformément à ce qu'établit la Constitution, Cuba est un Etat socialiste de travailleurs, indépendant, souverain et laïc. Il est organisé

par tous et pour le bien de tous comme une république unitaire et démocratique pour la jouissance de la liberté politique, de la justice sociale, du bien-être individuel et collectif et de la solidarité humaine. Sa force dirigeante supérieure est le Parti communiste qui organise et oriente les efforts communs dans la construction d'un monde meilleur.

A Cuba, la souveraineté appartient au peuple, duquel émane tout le pouvoir de l'Etat qui l'exerce à travers ses différents organes de manière directe et largement participative. L'organe suprême du pouvoir de l'Etat est l'Assemblée nationale du pouvoir populaire (parlement) qui élit le Conseil d'Etat. Ce dernier élit à son tour le président de la République, le premier vice-président et les autres vice-présidents, le Conseil des ministres, le procureur général de la République et le Tribunal suprême populaire qui est la plus haute instance du pouvoir judiciaire.

Le président est le chef du gouvernement et représente la République de Cuba à l'échelle internationale. Il garantit l'indépendance nationale, l'unité de l'Etat et le bon fonctionnement des institutions démocratiques. Il est naturellement le commandant en chef des forces armées.

Le président de la République, Fidel Castro Ruz, a été réélu pour un mandat de cinq ans le 6 mars 2003.

En 1992 le parlement a approuvé des modifications à la Constitution de la République qui concernent, entre autres, la consécration du caractère laïque de l'Etat, les nouvelles modalités de l'activité économique, la flexibilisation du commerce extérieur, les normes sur le droit des étrangers, la défense et la sécurité mais également la biodiversité, l'écologie et le développement. Sont d'une particulière importance les modifications des conceptions générales du système électoral qui ont étendu l'exercice du vote direct et secret à l'élection des délégués des quatorze assemblées provinciales et à celle des députés du parlement.

Ce sont les citoyens qui, dans tout le système électoral cubain, désignent et élisent les candidats à tous les postes de l'Etat. Dans le cas des élections municipales et générales, ces candidats sont élus au suffrage universel, libre et secret. Aux élections de janvier 2003, ont

été élu les députés à la sixième législature du parlement monocaméral et les délégués des quatorze assemblées provinciales du Pouvoir populaire. A cette occasion le taux de participation a été de 97,61 p. 100 des plus de huit millions de citoyens disposant du droit de vote. A Cuba le vote n'est pas obligatoire.

Conformément à la loi, l'Assemblée du pouvoir populaire, représentée de manière proportionnelle tous les Cubains. La moitié des députés au Parlement sont délégués de circonscription et l'autre moitié sont des personnalités nationales et provinciales parmi lesquelles se trouvent des hommes politiques, des chefs d'entreprise, des scientifiques, des médecins, des ouvriers, des enseignants, des intellectuels, des sportifs, des artistes, des représentants religieux et de divers autres domaines.

La sixième législature de l'Assemblée nationale du pouvoir populaire, formée à la suite des élections du 6 mars 2003, est présidée par Ricardo Alarcón de Quesada.

3. La Havane, capitale de Cuba

Fondée le 16 novembre 1519, convoitée par les corsaires et les pirates, occupée par les anglais durant dix mois en 1762, rendue à la métropole espagnole qui la livra aux Etats-Unis après la guerre en 1898 et revendiquée définitivement par les cubains en 1959, La Havane est la capitale de la République de Cuba. Sa position géographique et son port vaste et sûr l'ont convertie depuis des siècles en pont naturel entre les deux Amériques et en escale obligée pour le regroupement de flottes qui faisaient la liaison entre les Vieux et Nouveau Mondes. La ville de Saint Christophe de La Havane a fêté l'année dernière son 483^e anniversaire.

A chaque anniversaire de la ville, les Havanais ont l'habitude de renouveler la tradition qui consiste à faire trois fois le tour, à minuit, du grand mapou situé dans le Templete, endroit précis où fut célébrée la première messe et fondée officiellement la ville. Ce rite est devenu une cérémonie historique et culturelle.

La ville nouvelle est protégée par des fortifications séculaires qui, avec son centre historique en pleine résurrection, peuvent s'enorgueillir

d'avoir été déclaré Patrimoine mondial. Parmi ses édifices se détachent la baroque cathédrale de La Havane, le Capitole national, souvenir d'un temps de ridicule mimétisme des USA, et la place de la Révolution, centre de la plus haute direction politique de l'île et scène d'importantes, massives et historiques commémorations, fêtes et foires. C'est aussi sur la Place qu'ont été érigés le Mémorial José Martí et un obélisque de 174 mètres de hauteur, point culminant de la capitale. On peut également apprécier la majestueuse Université de La Havane qui, fondée il y a deux cent soixante-dix ans, est le plus vieux des presque cinquante établissements d'enseignement supérieur de la nation.

Comme toute métropole moderne, La Havane compte des enceintes dédiées aux foires, expositions et bourses commerciales, Expocuba et Pabexpo en étant les principales.

Peuplée de symboles, la capitale de Cuba exhibe un très grand nombre d'installations sportives parmi lesquelles l'emblématique Stade Latino-américain. La santé et la science ont également leur temples reconnus que sont l'hôpital Hermanos Ameijeiras, véritable hôtel de santé cinq étoiles, gratuit pour tous les Cubains, et le Centre d'ingénierie génétique et de biotechnologie, coeur d'une ville de laboratoires et de scientifiques qui font une science vouée à la paix, à la santé et au bien-être.

La plus grande fierté de La Havane ce sont ses habitants, les Havanais, gens nobles, travailleurs et dignes qui n'ont pas perdu le sens de la famille et de la solidarité avec les habitants du quartier malgré les modernes remous de la grande ville. Tous ont vécu et vivent fiers de leur héritage et leur origine : des hommes politiques comme José Martí, des écrivains comme José Lezama Lima et Alejo Carpentier, des poètes comme Dulce María Loynaz, des musiciens comme Ernesto Lecuona, des historiens comme Fernando Ortiz...

Ce sont des hommes et des femmes simples, grand-mères et grands-pères, adolescents et enfants, Blancs, Noirs, métis, croyants et athées qui parcourent inlassablement La Havane, jour après jour et nuit après nuit, comme on le ferait avec une fiancée très aimée, afin que la ville continue à être plus de ce qu'elle fut, plus de ce qu'elle est, et, surtout,

plus de ce qu'elle sera pour les siècles des siècles : la belle, l'héroïque, l'accueillante capitale de Cuba.

II. AUTORITÉS DU PAYS HÔTE

1. Comité national préparatoire

C'est l'organe le plus élevé, dans la République de Cuba, responsable de la préparation et de la tenue de la CdP6.

Préside :

Rosa Elena Simeón Negrín
Ministre de la Science, de la Technologie et de l'Environnement
Téléphones : (53-7) 860 34 11; 867 07 56; 867 07 79
TéléCOPIeur : (53-7) 33 86 54
Adresse électronique : rosae@ceniai.inf.cu

Co-préside :

Daniel Codorniú Pujals
Premier vice-ministre du ministère de la Science, de la Technologie et de l'Environnement
Téléphones : (53-7) 860 34 11; 867 06 27
Télécopieur : (53-7) 33 86 54
Adresse électronique : codorniu@citma.cu

2. Commissions du Comité national préparatoire

COMMISSION DE LOGISTIQUE

Préside :

Wenceslao Carrera Doral
Vice-ministre du ministère de la Science, de la Technologie et de l' Environnement

Téléphones : (53-7) 867 06 20

Télécopieur : (53-7) 862 65 28

Adresse électronique : wenceslao@citma.cu

Co-préside :

Jorge L. Fernández Chamero
Directeur de la Coopération Internationale
Ministère de la Science, de la Technologie et de l' Environnement

Téléphones : (53-7) 867 06 06

Télécopieur : (53-7) 33 80 54

Adresse électronique : chamero@citma.cu

COMMISSION THEMATIQUE

Préside :

Fabio Fajardo Moros
Vice-ministre du ministère de la Science, de la Technologie et de l' Environnement

Téléphones : (53-7) 867 06 21

Télécopieur : (53-7) 867 06 00

Adresse électronique : fabio@ceniai.inf.cu

Co-préside :

Gisela Alonso Domínguez
Présidente de l'Agence pour l' Environnement
Ministère de la Science, de la Technologie et de l' Environnement

Téléphones : (53-7) 202 82 42
Télécopieur : (53-7) 204 08 52
Adresse électronique : gisel@ama.cu

III. FONCTIONNAIRES D'ORDONNANCE ET PERSONNEL DE LIAISON

1. Fonctionnaires d'ordonnance

Chaque délégation assistant à la CdP6, et conduite par un chef d'Etat, disposera d'un fonctionnaire d'ordonnance désigné par le gouvernement de la République de Cuba. Les fonctionnaires d'ordonnance, diplomates du ministère cubain des Relations extérieures et d'autres organismes liés aux affaires étrangères, accompagneront les chefs d'Etat pendant le programme officiel de la Conférence. Ils répondront également à toute les questions et préoccupations de la délégation dont ils s'occupent en les mettant en contact avec les autorités nationales compétentes.

2. Personnel de Liaison

Chaque pays Partie à la Convention ayant une ambassade accréditée à Cuba, désignera au préalable un fonctionnaire qui servira de lien avec le Comité organisateur de la CdP6 de manière permanente. Pour les pays Partie à la Convention mais n'ayant pas d'ambassade accréditée à La Havane, le contact se fera à travers le Secrétariat des Nations Unies.

Les missions diplomatiques des pays partie doivent donner au Comité organisateur les noms des deux personnes désignées, qu'elles appartiennent à l'ambassade même ou à la délégation du pays en question, qui seront responsables, l'une des passeports, l'autre des bagages du chef d'Etat ou de gouvernement et de l'ensemble de la représentation.

Dans le cas des pays qui n'ont pas d'ambassade accréditée à La Havane, le Comité organisateur désignera un groupe de travail qui s'occupera des passeports et des bagages de la délégation.

IV. INFORMATION GENERALE

1. Généralités

La CdP6 aura lieu au palais des Congrès de La Havane du 25 août au 5 septembre 2003.

Le palais des Congrès est situé à une vingtaine de kilomètres du centre ville, à l'adresse suivante : Ave. 146 e/11 y 13, Playa, Ciudad de La Habana. Il s'étend sur une superficie de 60 000 m². Depuis plus de deux décennies il offre des services qui se caractérisent par la rigueur dans l'organisation, la qualité et la sûreté, et par la qualité de ses services de traduction, d'interprétation et de documentation.

Les délégations recevront opportunément les invitations aux manifestations sociales et culturelles qui auront lieu autour de la CdP6.

2. Arrivée des délégations officielles et des invités

Accueil à l'aéroport.

Les délégations arriveront à l'aéroport international José Martí de La Havane, situé à une vingtaine de minutes du centre ville.

En cas d'imprévu de force majeure, ont été prévus deux aéroports de substitution : le Juan Gualberto Gómez, international, de Varadero, situé à 130 km du José Martí et l'Ignacio Agramonte de Camagüey, à 580 km. La distance entre les deux aéroports de substitution est de 490 km.

Les chefs d'Etat ou de gouvernement seront reçus par un ministre cubain dans les salons de protocole du Conseil d'Etat de l'aérogare 1 du José Martí.

Le reste des délégations ainsi que la presse arriveront par l'aérogare 3 du José Martí.

Deux bureaux, signalés par le logo CCD, seront habilités dans ces deux aérogares pour activer les formalités migratoires et douanières et la remise des bagages.

Un standard de la Direction d'Immigration et d'extranéité (DIE) et de la Douane générale de la République, ouvert en permanence, répondra à toutes les questions des participants avant, pendant et après la Conférence, aux téléphones suivants :

DIE :

Téléphone : (537) 4514 65

Douane :

Téléphone : (537) 81 58 68 et 55 54 66 à 71

Télécopieur : (537) 81 56 31

3. Information et tourisme

Des Bureaux d'information et de tourisme (INFOTUR) seront habilités à l'aéroport et dans les hôtels prévus pour les délégations officielles et la presse en vue de répondre à toute question d'ordre touristique.

Tous les hôtels prévus pour la CdP6 disposent de galeries commerciales ouvertes de 9 h à 20 h, ainsi que de restaurants, de bars et de divers autres services.

4. Moyens facilitant le travail des délégations

Le palais des Congrès disposera d'une salle réservée à l'usage commun des délégations, équipée de la technologie et des accessoires nécessaires au bon déroulement du travail : ordinateurs avec accès Internet et courrier électronique, imprimantes, télécopieurs, téléphones, photocopieuses, entre autres.

5. Langues de travail

Les langues utilisées à la CdP6 seront l'espagnol, l'anglais, le français, l'arabe, le chinois et le russe, dans lesquelles des services d'interprétation simultanée et de traduction seront offerts aux séances de travail officielles.

6. Réunions préalables

Le Comité organisateur de la CdP6 organisera des réunions préalables, en particulier pour les délégations présidées par des chefs d'Etat ou de gouvernement, afin d'informer les représentants des pays Partie des détails d'organisation et de logistique, ainsi que du programme officiel de la Conférence. Ces réunions auront lieu dans la première quinzaine de juillet et leur date précise sera communiquée opportunément.

V. VISA

La République de Cuba a des ambassades ou des consulats dans les pays suivants :

AFGHANISTAN	FRANCE	PAYS-BAS
AFRIQUE DU SUD	GABON	PEROU
ALBANIE	GHANA	PHILIPPINES
ALGERIE	GRANDE-BRETAGNE	POLOGNE
ALLEMAGNE	GUATEMALA	PORTUGAL
ARGENTINE	GUINEE	QATAR
AUSTRALIE	GUINEE-BISSAU	REP. DOMINICAINE
AUTRICHE	GUINEE	ROUMANIE
BAHAMAS	EQUATORIALE	RUSSIE
BARBADE	GUYANA	SAINT-KITTS-ET-NEVIS
BELGIQUE	HAÏTI	SAO TOME ET PRINCIPE
BELIZE	GRECE	SEYCHELLES
BENIN	HONDURAS	SLOVAQUIE
BOLIVIE	HONGRIE	SRI LANKA
BOSNIE-HERZEGOVINE	INDE	SUEDE
BOTSWANA	INDONESIE	SUISSE
BRESIL	IRAN	SYRIE
BULGARIE	IRAK	TANZANIE
BURKINA FASSO	ITALIE	TCHEQUIE
BURUNDI	JAMAIQUE	TRINITE-ET-TOBAGO
CAMBODGE	JAPON	TURQUIE
CANADA	KAZAKSTAN	UKRAINE
CAP-VERT	LAOS	URUGUAY
CHINE	LIBAN	VATICAN
CHYPRE	LIBYE	VENEZUELA
COLOMBIE	MADAGASCAR	VIETNAM
CONGO	MALAISIE	ZAMBIE
COREE (RPD)	MALI	ZIMBABWE
COSTA RICA	MEXIQUE	
DANEMARK	MONGOLIE	
EQUATEUR	MOZAMBIQUE	
EGYPTE	NAMIBIE	
ESPAGNE	NICARAGUA	
ETATS-UNIS	NIGERIA	
	OUGANDA	

ETHIOPIE FINLANDE	PANAMA PARAGUAY	
----------------------	--------------------	--

Les participants pourront s'y faire délivrer le visa correspondant sur présentation de la lettre d'invitation conjointe du ministère cubain des Relations extérieures et du Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

Afin de faciliter cette formalité, il est recommandé aux participants de faire part au Secrétariat de la Convention de leur intention d'assister à la Conférence au moins trente jours à l'avance.

Pour les pays où Cuba ne possède pas de représentation diplomatique, les participants recevront un visa sur feuille volante à l'aéroport international José Marti avec une copie préalable par télécopieur. Dans ce cas, ils devront faire parvenir aux adresses ci-après :

Direction de la Coopération internationale
Ministère de la Science, de la Technologie et de l'Environnement
Télécopieur : (53-7) 867 06 01
Adresse électronique : jorge@citma.cu ou lucia@citma.cu

les informations suivantes :

1. Noms et prénoms
2. Date de naissance
3. Lieu de naissance
4. Nationalité
5. Numéro de passeport
6. Type de passeport
7. Lieu d'émission du passeport
8. Date d'émission du passeport
9. Date d'expiration du passeport

VI. LOGEMENT

Le gouvernement de la République de Cuba garantira le logement dans les maisons de protocole aux chefs d'Etat ou de gouvernement qui président les délégations assistant à la CdP6.

Hôtels à la disposition des participants :

Prix/pax/jour/USD

HOTEL	CATEGORIE	CHAMBRE SIMPLE	CHAMBRE DOUBLE
MELIA COHIBA	5*	190	120
MELIA HABANA	5*	190	120
TRYP HABANA LIBRE	5*	155	88
NACIONAL	5*	120	85
NH PARQUE CENTRAL	5*	185	125
RIVIERA	4*	85	60
COPACABANA	4*	80	60
PLAZA	4*	80	60
OCCIDENTAL MIRAMAR	4*	110	75

PALCO	4*	97	62
TRITON	4*	60	40
LTI PANORAMA	4*	120	95
HOTELS MARINA HEMINGWAY	4*	85	70

Le prix indiqué inclut :

- . Logement et petit déjeuner
- . Transfert in/out
- . Service de guide
- . Aide personnalisée

Les demandes de logement doivent être formulées à :

Agence de Voyages CUBATUR

Téléphones : (53-7) 860 82 04 / 866 40 82 / 860 26 45

Télécopieur : (53-7) 860 26 44

Adresse électronique : CdP6@cbtevent.cbt.tur.cu

VII. TRANSPORT

Le gouvernement de la République de Cuba mettra à la disposition des chefs d'Etat ou de gouvernement un dispositif individuel officiel pour assister à la Conférence et aux différentes activités prévues par les programmes officiels, depuis leur arrivée jusqu'à leur retour dans leur pays respectif. Le coût de ce transport sera à la charge de l'Etat cubain.

Il mettra également à la disposition du personnel du Secrétariat et des autres fonctionnaires des Nations Unies le transport, convenu avec le Comité préparatoire national, assurant la liaison avec l'aéroport de La Havane, pendant un délai raisonnable avant, durant et après la Conférence. Le coût de ce transport sera à la charge de l'Etat cubain.

1. Le gouvernement de République de Cuba s'engage à mettre à la disposition des participants à la CdP6 des transports collectifs

adaptés, à des prix raisonnables, assurant la liaison avec l'aéroport, à partir de leur arrivée dans le pays, pendant et après la Conférence, ainsi que la liaison entre les hôtels et le palais des Congrès.

2. Les chefs d'Etat ou de gouvernement pourront utiliser, s'ils le veulent, des transports collectifs (bus) lors d'activités déterminées prévues par le programme officiel de la Conférence. Le coût de ce transport sera à la charge de l'Etat cubain.

Les dispositifs officiels prévus pour les chefs d'Etat ou de gouvernement seront formés des principaux véhicules suivants :

DISPOSITIFS INDIVIDUELS	DISPOSITIFS COLLECTIFS
CHEF D'ETAT OU DE GOUVERNEMENT	
Voiture VIP chef d'Etat ou de gouvernement	Autobus VIP chefs d'Etat ou de gouvernement
Voiture protocole	Autobus protocole
Voiture escorte	Autobus escorte
	Voitures escorte

Les dispositifs individuels mis à la disposition des chefs d'Etat ou de gouvernement seront assignés également aux chefs de délégation dont le rang est équivalent à celui de président de Parlement ou de vice-président de l'Etat.

Les délégations pourront aussi louer auprès de la sous-commission du Transport des voitures, des minibus et des cars en fonction de leurs besoins.

3. Le transport des délégués

Les délégués disposeront d'un service régulier de bus (navette), à des prix raisonnables, entre les hôtels et le palais des Congrès.

Ils pourront acheter les tickets correspondants dans les bureaux de tourisme CUBATUR situés dans les différents hôtels aux tarifs suivants (en dollars) :

TRANSPORT Hôtels-palais des Congrès-hôtels

DUREE	TARIFS
5 JOURS	25
10-15 JOURS	50

4. Pour répondre aux besoins supplémentaires de transport, les délégations, les journalistes, les représentants des médias, les équipages des avions et le personnel accompagnant disposeront d'un parc de véhicules répondant à tous les usages, dont la location sera à la charge des délégations ou directement des participants, suivant les cas.

5. Un bureau de réservation dans lequel seront représentées les entreprises de transport du pays a été créé en vue de se charger de toutes les formalités nécessaires à la location de véhicules et à la signature des contrats correspondant avec les délégations.

VIII. ACCRÉDITATIONS

1. Bureau d'enregistrement et d'accréditation

Le Secrétariat de la Convention dispose d'un bureau d'enregistrement et d'accréditation de tous les participants.

Ce bureau, qui a pour objectif de faciliter l'identification pertinente des participants, a mis en place un système d'inscription complet doté des éléments de sécurité qui garantissent un maximum de protection. Les badges, personnels et incessibles, doivent être portés de forme visible et permanente.

Le Bureau d'enregistrement et d'accréditation sera situé dans l'hôtel PALCO, mitoyen du palais des Congrès.

2. Accès au palais des Congrès

Les accès au palais des Congrès seront les suivants :

- . Entrée par la zone présidentielle : Chefs d'Etat ou de gouvernement.
- . Escaliers d'honneur : Hauts fonctionnaires, chefs de délégations, délégués, invités, sécurité, ambassadeurs et fonctionnaires diplomatiques.
- . Entrée zone n°5 : Presse nationale et étrangère.
- . Entrée de service : Personnel technique et de service.

3. Formulaires d'enregistrement et d'accréditation

Le Bureau d'enregistrement et d'accréditation recevra les formulaires dûment remplis (formulaires joints) pour procéder à la confection des badges au plus tard le

Les formulaires dûment remplis devront être accompagnés de 2 photos de format 2 x 2 cm. Une des photos devra être collée à l'endroit indiqué, l'autre au dos du formulaire avec l'indication du nom et du prénom.

4. Signes distinctifs

Les signes distinctifs spéciaux seront portés seulement par les chefs de délégation qui possèdent la qualité de chef d'Etat ou de gouvernement. Ils leur seront remis à leur arrivée à l'aéroport.

5. Badges

Tous les participants, à l'exception des chefs d'Etat et de gouvernement, porteront un badge en fonction de leur catégorie (voir formulaire) leur permettant d'avoir accès aux endroits qui leur correspondent.

6. Identification des stationnements de véhicules

Les véhicules utilisés pendant la CdP6 seront dûment identifiés, pour un maximum de quatre par pays (dont le véhicule de l'ambassadeur accrédité à Cuba), non compris ceux attribués par le gouvernement cubain aux chefs de délégation et aux ministres des Affaires étrangères.

Le reste des véhicules éventuellement loués par les pays et excédant ce maximum bénéficieront d'une voie de circulation prioritaire mais sans accès aux places de stationnement réservées.

IX. SÉCURITÉ

1. Généralités

Le ministère de l'Intérieur de la République de Cuba, en coopération avec les Forces armées révolutionnaires, a été désigné pour garantir la sécurité des mandataires et des délégations qui assisteront à la Conférence, depuis leur arrivée dans le pays jusqu'à leur départ, et pour leur offrir une protection pendant les activités inscrites au programme ainsi que pendant leurs déplacements, leurs séjours à l'hôtel et leurs autres activités.

Ces mesures qui s'appliqueront conjointement avec les organismes homologues des Nations Unies seront en correspondance avec le climat de tranquillité et de contrôle qui règne dans le pays et revêtiront une forme discrète garantissant ainsi le séjour sûr des dignitaires, des délégués et des autres invités étrangers.

2. Sécurité des installations

Logement

La sécurité des édifices destinés au logement se réalisera par l'application d'un système de mesures intégral qui garantira le contrôle des accès et des déplacements internes et ne permettra l'accès aux zones sécurisées qu'aux seuls personnes et véhicules dûment autorisés.

Des forces spécialisées dans les techniques de détection d'explosifs contrôleront les lettres, cadeaux et autres objets avant qu'ils ne soient remis à leurs destinataires.

Les visites que les dignitaires désirent recevoir à leur logement devront être coordonnées au préalable avec la sécurité cubaine à travers le ministère cubain des Relations extérieures.

Aéroport international José Martí

Les chefs d'Etat ou de gouvernement et leurs délégations seront accueillis à l'aérogare n°1 de l'aéroport International José Martí où la

sécurité des mandataires et de leurs avions sera assurée par un contrôle de l'accès à la zone sous forme du système de badge prévu.

Dans le cas des véhicules, seuls auront accès à l'intérieur des installations : le dispositif de sécurité du chef d'Etat, la voiture de l'ambassadeur et de son escorte ainsi que les voitures de la délégation qui l'accompagne et celles transportant les bagages, toutes dûment accréditées.

Les fonctionnaires du ministère de l'Intérieur seront chargés, en coordination avec la direction du protocole du ministère des Relations extérieures, de toutes les formalités concernant l'entrée des délégations à Cuba et leur sortie. De même ils devront coordonner avec la Douane générale de la République tout ce qui concerne l'entrée dans le pays d'appareils de communication et d'appareils répondant aux autres besoins des délégations.

Palais des Congrès

L'accès à cette installation et à ses espaces extérieurs sera contrôlé par le système d'identification conçu pour la Conférence et qui prévoit un accès différencié suivant les catégories de personnes et de véhicules.

Pour l'accès au palais des Congrès, les chefs d'Etat ou de gouvernement ne passeront pas par les appareils de détection de métaux (rayons X, portiques et autres), contrairement au reste du personnel.

Les accès au Palais seront contrôlés par des fonctionnaires du ministère de l'Intérieur et de la sécurité des Nations Unies, assistés d'appareils à rayons X, de portiques et de systèmes manuels de détection d'explosifs et d'autres substances.

Seuls huit fonctionnaires de sécurité au maximum par pays pourront être accrédités.

Pendant les séances de la Conférence, seuls les fonctionnaires d'ordonnance et les chefs de dispositif locaux et du pays concerné

accompagneront les chefs d'Etat ou de gouvernement au palais des Congrès.

Autres installations

Dans les endroits prévus par le programme officiel, le ministère de l'Intérieur appliquera les mesures qui garantiront la sécurité des mandataires et des autres participants.

Les activités ou les visites que les mandataires voudront réaliser en dehors du programme officiel devront être préalablement coordonnées avec la sécurité cubaine à travers le ministère des Relations extérieures afin de garantir convenablement leur sécurité.

3. Sécurité des déplacements

Les déplacements des dignitaires et des délégations se feront en modules sécurisés :

. Module pour chef d'Etat ou de gouvernement (déplacements individuels)

Motos patrouille (2)

Voiture VIP chef d'Etat

Voiture de protocole

Voiture escorte (une place pour la sécurité visitante)

. Module pour chef d'Etat ou de gouvernement (déplacements collectifs)

Deux motos patrouille

Une voiture patrouille

Deux voitures de sécurité

Car VIP chefs d'Etat ou de gouvernement

Car sécurité et aides de camp militaires

Car de réserve

Ambulance

Une voiture patrouille

Premières Dames

Une voiture VIP (un fonctionnaire de sécurité)

. Ministres des Affaires étrangères

Une voiture VIP

4. Entrée au pays des agents de sécurité avec leurs armes, leurs moyens de communication, de protection et de détection, et leurs bagages.

Les agents de sécurité qui entrent dans le pays devront avoir envoyé à temps les formulaires d'accréditation et le formulaire d'armement, dûment remplis avec toutes les informations sollicitées.

L'agent qui aura accrédité son arme portera un signe distinctif sur son badge.

. Armement

Ne seront permises que les armes de poing, pour un maximum de huit par délégation.

Afin d'obtenir les permis de port d'armes, il faut adjoindre aux formulaires d'armement une liste indiquant : le nom de l'agent de sécurité qui portera l'arme, le type d'arme, la marque, le calibre, la quantité de munitions et de chargeurs.

. Appareils de communication

Ne pourront entrer dans le pays que les appareils de radio récepteurs portables, mobiles, fixes et répéteurs mobiles qui auront été décrits dans le formulaire de déclaration correspondant (cf. annexe). Les fréquences d'opération VHF et UHF autorisées seront communiquées aux ambassades ou lors de la réunion préalable.

. Eléments de protection et de détection

Ne seront autorisés à entrer dans le pays que les éléments de protection et de détection, comme les détecteurs manuels d'explosifs, qui auront été recensés dans le formulaire d'armements, et d'autres qui pourront être examinés au cas par cas par la sécurité cubaine.

. Bagages

Les bagages des chefs d'Etat ou de gouvernement seront gardés par des fonctionnaires du ministère de l'Intérieur lors de leur transfert de l'aéroport jusqu'au lieu de résidence et vice-versa.

X. SERVICES DE COMMUNICATIONS ET D'INFORMATIQUE

L'Entreprise de télécommunications de Cuba, ETECSA S.A., s'occupe sur tout le territoire national de la prestation des services de téléphonie nationale et internationale, de la conduite des signaux de radio et de télévision, de la transmission des données, du service de télex, des cabines téléphoniques, des télécommunications à valeur ajoutée ainsi que des futurs services interactifs et des multimédias.

1. Palais des Congrès

Le palais des Congrès comptera une salle ouverte aux délégations équipée de la technologie et des appareils nécessaires au bon déroulement des travaux : ordinateurs avec accès Internet et courrier électronique, imprimantes, télécopieurs, téléphones, photocopieuses, etc.

Pour utiliser les services de téléphone, les participants pourront acheter des cartes prépayées aux points de vente créés à cet effet au palais des Congrès. Pour réaliser un appel international, composer le 119, puis le code du pays, celui de la localité et enfin le numéro de téléphone désiré.

2. Les services de téléphone portable

Cubacel, S.A.

Cette entreprise s'occupe du service de téléphone portable à Cuba (technologie AMPS). Si vous voulez bénéficier de ce service, nous vous prions de lire attentivement les indications suivantes :

. Pour bénéficier de ce service, vous devez remplir dûment le formulaire ci-dessous. Au cas où vous ne connaissiez pas le nom du bénéficiaire, signalez au moins le nom du chef de la délégation.

. Vous pouvez nous faire parvenir ce formulaire par télécopieur aux numéros (537) 880 00 00 et (537) 880 04 45 ; par courrier électronique à cubacel@cubacel.com ou par courrier postal à Calle 28 n° 510 e/5ta y 7ma. Miramar, Playa, Ciudad Habana, Cuba.

- . Ce service couvre tous les chefs-lieux de province.
- . Vous pouvez utiliser votre propre portable s'il est compatible avec la norme américaine AMPS. Si vous n'en possédez pas, Cubacel S.A. pourra vous en prêter un, gratuitement, pour la durée du contrat.
- . Pour ouvrir votre contrat, vous devez verser des arrhes d'au moins 400 dollars. Quand les coûts de vos appels auront atteint ce montant, votre téléphone se mettra hors service. Cubacel S.A. vous suggère de calculer ce que vous allez consommer et de verser les arrhes correspondants, ce qui réduira vos inconvénients.
- . Le tarif est de 0,50 dollar la minute de communication ; pas de facture de location journalière. Les appels internationaux seront facturés conformément aux tarifs habituels en fonction de la zone d'appel.
- . Vous pouvez verser les arrhes à l'avance – auquel cas votre numéro sera réservé – sur le compte Cubacel, S.A. au Banco Financiero Internacional N° 412-01-336. Vous pouvez aussi le faire sur place en liquide, par chèque ou par carte de crédit (sauf cartes de crédit émises par des banques des USA).
- . La facture du service de portable à Cuba, si vous le désirez, vous sera envoyée au numéro de télécopieur ou à l'adresse spécifiée dans le contrat (jamais plus de trente jours).

Pour plus d'information vous pouvez vous adresser à :

Calle 28 N°. 510 e/ 5ta. y 7ma. Miramar. C. Habana. Téléphone : (537) 880 22 22 ; télécopieur : (537) 880 00 00.

Aérogare n° 2 aéroport international José Martí. Téléphone : (537) 880 00 43 ; télécopieur : (537) 880 04 00.

Aérogare n° 3 aéroport international José Martí. Téléphone : (537) 880 02 22 ; télécopieur : (537) 880 04 45.

Adresse électronique : cubacel@cubacel.com

BULLETIN DE SERVICE DE TELEPHONE PORTABLE

Nom du client
Durée du contrat _____ Date de signature des contrats _____
N° du passeport de la personne qui va signer les contrats _____
Nombre de téléphones _____ Personnels _____ ou Propriété de Cubacel _____
Journaliste _____ Délégation _____ Logistique _____ Tourisme _____
Bureau de Cubacel où vous désirez recevoir portables et contrats _____
Adresse à Cuba _____
Nom du représentant qui fait la demande _____

C_COM

L'Empresa de Telecomunicaciones Celulares del Caribe S.A., identifiée commercialement comme C_COM, offre des services de téléphone portable norme GSM sur la bande des 900 MHz à La Havane, à Matanzas et à Varadero. Ainsi que des services de *Roaming* automatique international avec les opérateurs suivants : Telefónica Móviles, Vodafone Airtel et Amena (Espagne); Bouygues Telecom, SFR et Orange France (France); Omnitel Vodafone, Wind, TIM et Blu (Italie); Telia et Vodafone (Suède); Tele Ring, T_Mobile et Mobilkom (Autriche); Mobilkom (Liechtenstein); BT Cellnet, T-Mobile UK et Orange UK (Angleterre); Meteor et Vodafone Ireland (Eircell) (Irlande); North West GSM, MTS et KB Impuls (Russie); Digitel (Venezuela); TMN, Vodafone et Optimus (Portugal); Globtel et Eurotel Bratislava (Slovaquie); Sonera, Radiolinja et bTelia (Finlande); VIAG

Intelkom, T-Mobile et E-Plus (Allemagne); KPN Orange, Mobistar et Belgacom (Belgique); Stet Hellas (Grèce); Swisscom, Orange et Sunrise (Suisse); Partner et Cellcom (Israël); Eurotel Praha et Radio Mobil (T-Mobile) (Tchéquie); Orange Caraïbe et Bouygues Telecom Caraïbe (Guadeloupe, Martinique et Guyane); France Telecom Dominicana (République dominicaine); Libertel Vodafone, Ben et KPN (Hollande); TDC Mobil et Telia (Danemark); Netcom et Telenor Mobil (Norvège); Telcel (Mexique); Landssimin (Islande); TIM (Pérou); Cosmoran (Roumanie); Entel (Bolivie); Tango (Luxembourg); TDM (Mozambique); STA (Andorre); ERA et Polkomtel (Pologne); CSL (Hong Kong); Entel PCS (Chili); Pannon et Westel (Hongrie); TIM (Brésil); MTN (Sri Lanka); MTN (Afrique du Sud); Turkcell, Telsimet Aria (Turquie); Kyvstar et UMC (Ukraine); Rogers&Wireless et Microcell Telecommunications (Canada) et Mobitel (Bulgarie).

C_COM propose d'autres services comme MoviExpress-Fácil, un service prépayé qui vous offre la possibilité de contrôler le coût de vos communications en réactivant le crédit affecté à votre portable par des cartes rechargeables.

MoviExpress-Fácil TEMPOREL		
Mise en route : gratuite		
Horaires	Heures de pointe Lundi à vendredi : 8 h - 20 h	Heures creuses Reste du temps et jours fériés
Appel de sortie	0,68	0,56
Appel d'entrée	0,64	0,52

La mise en route est gratuite, de même que la location journalière du téléphone. Le client devra simplement faire un dépôt de garantie en cas de location d'un téléphone. Les cartes rechargeables sont de 10, 20 ou 40 dollars. Les recharges additionnelles se feront par des cartes de 10, 20 et 40 dollars disponibles aux points de vente suivants :

- . Bureau central de C_OM, calle 3ra. A entre 94 y 96. Miramar
- . Aéroport international José Martí (aérogare 3, entre les portes 8 et 9)

. Bureau de la Vieille Havane, Calle Teniente Rey, esq. Mercaderes,
Edificio Gómez Vila, Plaza Vieja.

Adresse	Horaires
STATIONS SERVICE ORO NEGRO	
Santa Fe : 5ta. Ave # 28010	24 x 24 h
Capdevila y Boyeros	24 x 24 h
17 y 12, Vedado	24 x 24 h
El Túnel : 7ma. A y 2. Miramar	24 x 24 h
Rotonde : 5ta y 146. Playa	24 x 24 h
13 y 84. Playa	24 x 24 h
Vía Blanca e Intersección de Guanabo	24 x 24 h
Ave. Viaducto, Esq. AMerced, Matanza	24 x24 h
Vista Alegre, General Betancourt, Esq. Muelle, Matanzas.	24 x 24 h
Kawama, Calle 1era e/ 2 y 2 ^a , Sta. Marta, Varadero	24 x 24 h
Hôtel Palco 9na y 146, Playa	8 h - 18 h
Hôtel MELIA COHIBA 1ra y Paseo	9 h - 23 h
Hôtel PLAZA Ignacio Agramonte 267, H. Vieja	24 x 24 h
Hôtel Presidente	24 x 24 h
Hôtel Nacional	24 x 24 h
Hôtel Deauville	24 x 24 h
Hôtel Palma Real, Varadero	24 x 24 h
RENTADORA TRANSTUR, Varadero	8 h - 17 h
Agences de Voyage Cubanacán	8 h - 20 h
Bureaux de Havanatur	8 h - 20 h
Studios Abdala	24 x 24 h
Infotur	8 h - 20 h

Le client pourra bénéficier GRATUITEMENT d'une vaste gamme de services GSM : Menu MoviExpress-Fácil (*666). Identification du numéro d'appel. Appel en attente. Reconnaissance vocale. Récupération d'appel. Blocage d'appel. Multiconférence de jusqu'à 6

personnes. De plus, il pourra envoyer des messages écrits (SMS) sur tous les portables de C_COM et sur ceux des opérateurs avec lesquels C_COM a conclu un accord de *roaming* : Envoi de SMS : 0,16 dollar. Réception de SMS : gratuit.

3. Services de paging alphanumérique

La société Movitel offre les services de paging alphanumériques. Les tarifs pour le Secrétariat de la Conférence seront de 1 dollar par jour. Pour les autres participants, les tarifs et les conditions contractuelles seront établis de commun accord avec le client.

4. Services de téléphone fixe

L'Empresa de Telecomunicaciones de Cuba S.A. (ETCSA) répond à vos besoins en matière de télécommunications lors de foires, congrès et manifestations. Elle propose les services ci-après :

Location de lignes téléphoniques

Coût d'installation : 100 dollars chaque service

	Horaires	Dollar/minute
Appel local	7 h – 19 h	0,080
	19 h – 7 h	0,053
Appel national	6 h – 18 h	De 0,080 à 1,500 suivant les zones
	18 h – 6 h	
Appel international		
Amérique du Nord	24 h	2,450
Amérique centrale, Mexique et Antilles	24 h	3,400
Amérique du Sud	24 h	4,450
Reste du monde	24 h	5,850

Note : Pour les appels vers les Etats-Unis d'Amérique, majoration de 10 p. 100.

Location de lignes réservées à l'accès à Internet à travers notre ISP

Largeur de bande (Ko p.s.)	Tarif du service (dollar)
64	200
128	300

Navigation sur Internet

ETECSA depuis son propre stand facilite la navigation sur Internet à travers son ISP.

Vente de cartes PIN pour appels locaux, nationaux ou internationaux
De 10 et 25 dollars.

Service téléphonique public par cartes téléphoniques prépayées

De 5, 10 et 20 dollars pour effectuer vos appels à partir de n'importe quel endroit de Cuba et du monde à travers le réseau de téléphones publics intelligents.

Transmission et réception de télécopieur

Réception : 1 dollar par feuille.

Photocopies et impressions

Type de service	Caractéristique	Prix en dollar
Photocopie associée au service de télécommunications	Tirage/page	0,30
Impression de documents	C/page	0,40

Service de vidéoconférence

Avec ce système vous réaliserez, entre groupes de personnes, des échanges vidéo, audio et de données, interactifs, bidirectionnels et en temps réel, à échelle nationale et internationale.

Vidéoconférences nationales

Tranches horaires suivant la vitesse à utiliser (inclut usage de trafic et usage de la salle).

Largeur de bande	Dollar/heure
128	100
384	124

Vidéoconférences internationales

Tranches horaires suivant la vitesse et la destination (inclut la salle)

Tarifs par zone dollar/heure			
Largeur de bande	Zone 1	Zone 2	Zone 3
128	257	380	493,85
384	341	506	659,00

Zones tarifaires internationales	
Zone 1	Etats-Unis, Canada, Amérique centrale, Mexique et Antilles
Zone 2	Amérique du Sud
Zone 3	Reste du monde

Dans le cas d'une vidéoconférence multilatérale (entre plus de deux salles de vidéoconférence), le prix sera la somme des tarifs correspondant aux connexions de votre salle avec les autres salles participant à la vidéoconférence, en fonction des zones tarifaires, de la réservation et de la largeur de bande de chaque connexion.

Des réductions de tarif seront appliquées en fonction du temps d'usage des salles, conformément au tableau ci-dessous :

HEURES MENSUELLES D'UTILISATION	REDUCTION (%)
De 0 à 3 heures	0
De plus de 3 à 5 heures	10

De plus de 5 à 7 heures	15
De plus de 7 à 10 heures	20
De plus de 10 heures	25

Service de vidéophonie

A travers un vidéophone de notre stand, vous pourrez réaliser des échanges vidéo et audio, bidirectionnels interactifs et en temps réel, à niveau national et international.

Amérique du Nord, Amérique centrale et Antilles	
Temps d'utilisation	Qualité normale (en dollar)
10 premières minutes	25,20
Minute supplémentaire	2,65

Amérique du Sud	
Temps d'utilisation	Qualité normale
10 premières minutes	35,60
Minute supplémentaire	3,75

Reste du monde	
Temps d'utilisation	Qualité Normale
10 premières minutes	46
Minute supplémentaire	4,85

Service RDSI (ISDN)

Vous pouvez demander des lignes ISDN qui permettent d'intégrer de très nombreux services en un unique accès, indépendamment de la nature de l'information à transmettre et de l'équipement terminal impliqué.

Nous proposons l'accès basique aux tarifs suivants :

PRIX DE LA CONNEXION	250 dollars
PRIX DE LA CONSOMMATION	En fonction des tarifs d'une ligne téléphonique (première offre)

Si vous êtes intéressés par nos services ou si vous désirez un autre service que nous sommes susceptibles de vous donner, n'hésitez pas à nous le faire savoir à :

Conférences et foires

Téléphone : (537) 66 28 81

Télécopieur : (537) 33 02 04

Adresse électronique : eventos@tel.etecsa.cu

XI. PRESSE

Accréditation des représentants de la presse

Pour assurer la couverture journalistique de la CdP6, les représentants de la presse devront remettre avant le 15 juillet 2003 aux ambassades ou consulats de Cuba à l'étranger les formulaires d'accréditation, accompagnés d'une lettre officielle de l'organe de presse auquel ils appartiennent ou pour lequel ils travaillent les désignant pour cette mission.

Ces formulaires peuvent être obtenus à la page Web de la Conférence : www.unccd.int

Une fois approuvée leur demande, ils recevront un visa D-6 qui correspond à leur qualité de professionnel de la presse. Le coût de cette formalité sera perçu par l'ambassade.

Les professionnels de la presse qui désirent couvrir la CdP6 doivent respecter les règles en vigueur à Cuba qui établissent que l'exercice temporel du journalisme y est soumis à la délivrance d'une autorisation ou d'une accréditation.

Cette autorisation est accordée par le Centre de presse internationale (CPI), situé à l'intersection des rues 23 et O, dans le quartier du Vedado, La Havane, au prix de 60 dollars. Vous devez remettre deux photos. Le CPI est ouvert de 8 h 30 à 17 h de lundi à vendredi. Si vous prenez contact à l'avance, vous pouvez obtenir cette autorisation en dehors des horaires normaux. Cette autorisation vous permet non seulement de couvrir la CdP6 mais également de réaliser des travaux journalistiques d'autre nature dans tout le pays.

Il vous est recommandé d'obtenir votre autorisation auprès du CPI le plus tôt possible après votre arrivée. Vous ne pourrez pas vous accréditer pour la CdP6 sans avoir rempli cette condition.

Téléphone du CPI : (537) 832 05 26 / 28.

TéléCOPIeur : (537) 33 38 36

Adresse électronique : cpi@cpi.minrex.gov.cu

L'accréditation pour la CdP6 se fera au palais des Congrès, siège de la Conférence. Il vous faudra présenter l'autorisation émise par le CPI. Les représentants de la presse doivent porter leur badge de manière permanente à toutes les activités de la CdP6. Les représentants de la presse accrédités pour la CdP6 ont libre accès au Centre de presse pendant ses horaires d'ouverture.

Les demandes d'accréditation de la presse officielle, dans la limite de trois personnes, qui accompagnera les chefs de délégation devront être envoyées aux ambassades ou missions cubaines dans les pays d'origine des organes de presse ou dans les pays où travaillent les correspondants. Les membres de la presse officielle, dans la limite de trois personnes, obtiendront gratuitement l'autorisation du CPI, mais doivent cependant y passer avant de demander l'accréditation pour la Conférence.

Les membres de la presse étrangère accrédités de manière permanente à Cuba pourront obtenir leur accréditation directement auprès du Secrétariat de la Conférence en présentant leur autorisation de correspondant permanent.

La presse nationale le fera à travers l'Agence d'information nationale (AIN).

Les appareils, sacs, valises et autres articles personnels des membres de la presse seront soumis à un contrôle de sécurité lors de l'accès aux installations où auront lieu les activités de la CdP6.

Centre de presse

Ce centre de communications disposera d'ordinateurs avec accès à Internet et de prises de branchement d'ordinateurs personnels. Des lignes téléphoniques internationales et un service de télécopieur international seront disponibles sur paiement établi avec la société de téléphone ETECSA.

Le Centre de presse recevra sur ses écrans le signal en RF de l'activité ouverte à la presse la plus importante du jour.

Les transmissions de télévision se réaliseront à travers Cubavisión Internacional qui dépend de l'Institut cubain de radio et de télévision. Pour les réservations d'antenne, veuillez joindre M^{me} Sofía Ulianova au (537) 33 37 17. Cubavisión Internacional informera les intéressés des tarifs de ces transmissions.

Le centre disposera d'une salle de conférences de presse.

Logement

La Commission organisatrice fera connaître une liste d'hôtels recommandés aux représentants de la presse.

Ceux qui désirent faire leurs réservations doivent suivre les indications données au chapitre traitant du logement.

Stationnement et inscription de véhicules

Un parc de stationnement sera réservé aux représentants de la presse souhaitant utiliser leur propre véhicule qu'ils devront inscrire auprès de la sous-commission d'Accréditation de la Conférence.

MODALITÉS DE PAIEMENT ET SERVICES BANCAIRES

Modalités de paiement

Le peso cubain permet de payer toutes les obligations contractées dans cette monnaie sur le territoire national. En revanche, les prix sont fixés en dollars dans les installations touristiques et dans d'autres centres de commerce et services publics. Il est donc recommandé de payer en liquide dans cette monnaie. Toute monnaie convertible peut être échangé contre des dollars. Les cartes de crédit MASTERCARD, VISA, CABAL et BFI ne sont acceptées que si elles n'ont pas été émises par des banques nord-américaines. Les chèques de voyage et les cartes de crédit AMERICAN EXPRESS ne sont pas acceptés.

Services d'avances de caisse

A La Havane

CASH BFI Succursale de 3ra. et 18

Calle 3ra. y 18, Miramar, Playa, Téléphone : (537) 24 27 32

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, 8 h - 15 h.

CASH BFI Línea et O

Calle Línea y O, Vedado, Plaza de la Revolución, Téléphone : (537) 33 38 70

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, 8 h - 15 h.

CASH BFI de l'hôtel Habana Libre Tryp

Calle L esquina a 23, Vedado, Plaza de la Revolución, Téléphone : (537) 33 35 80

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, 8 h - 15 h.

CASH BFI Comercial Trade Center

Calle 3ra. esq. 78, Miramar, Playa, Téléphone : (537)

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, 8 h - 15 h.

CASH BFI de l'Aéroport

Aéroport international José Martí, Aérogare 1, Téléphone : (537) 33 59 00

Horaires d'ouverture : tous les jours, 24 x 24 h.

Bureaux de change

Il existe un système de change parallèle, soutenu et organisé par l'Etat, confié à la société anonyme CADECA S.A. où le cours du dollar est actuellement de :

Valeur d'achat = 26 pesos cubains

Valeur de vente = 26 pesos cubains

Principaux bureaux de change de La Havane :

CASH CADECA de l'aéroport

Aéroport international José Martí, aérogare 3, Téléphone : (537) 66 94 25

Horaires d'ouverture : tous les jours, 24 x 24 h

CASH CADECA de l'hôtel Château Miramar

Calle 1 ra. e/ 60 y 70, Miramar, Playa, Téléphone : (537) 24 94 47

Horaires d'ouverture : de lundi à vendredi, 8 h 30 - 19 h 30.

CASH CADECA de l'hôtel Nacional

Calle O y 21, Vedado, Plaza de la Revolución, Téléphone : (537) 33 48 83

Horaires d'ouverture : de lundi à vendredi, 9 h - 21 h.

CASH CADECA de l'hôtel Riviera

Paseo y Malecón, Vedado, Plaza de la Revolución, Téléphone : (537) 33 40 51, poste 365

Horaires d'ouverture : de lundi à vendredi, 9 h - 20 h.

INFORMATION AÉRONAUTIQUE

Information générale

Autorité aéronautique

L'autorité responsable de l'aviation civile en République de Cuba est l'Institut de l'aéronautique civile de Cuba (IACC), sis :

Calle 23 n° 64
La Rampa, Vedado
Ciudad de La Habana, Cuba

Téléphone : (537) 33 49 49 et 55 11 20
Télécopieur : (537) 33 45 53

Président de l'IACC
Rogelio Acevedo González
Téléphone : (537) 55 11 44
Télécopieur : (537) 33 30 82

Vice-président de l'IACC pour le domaine aéronautique
Argimiro Ojeda Vives
Téléphone : (537) 55 11 45
Télécopieur : (537) 33 44 50

Aviation civile La Havane
Téléphone : (537) 55 11 26
Télécopieur : (537) 33 45 79

Aérodromes
Téléphone/télécopieur : (537) 55 11 27

Navigation aérienne
Téléphone : (537) 55 11 21 et 55 11 46
Télécopieur : (537) 33 45 53

Service d'information aéronautique
Téléphone : (537) 55 11 21 et 55 11 46
Télécopieur : (537) 33 45 53

Formalités d'autorisation de survols et d'atterrissages

Les demandes pour la réalisation de vols d'aéronefs civiles se feront auprès de l'IACC à travers AEROCIVIL aux numéros suivants :

Téléphone : (537) 55 11 26

Télécopieur : (537) 33 45 79

Adresse électronique : ppv@iacc.avianet.cu

Les demandes concernant les vols officiels ou d'Etat (vols exécutifs civils et militaires) se feront par les voies diplomatiques habituelles au moins sept jours avant le vol. Ces avions stationneront sur les différentes plates-formes de l'aéroport.

L'Empresa Cuba de Aeropuertos y Servicios Aeronáuticos (ECASA) est la prestataire de services reconnue. Les frais découlant du transport de chefs d'Etat ou de gouvernement devront être assumés par les organisations correspondantes.

2. Coordonnées de l'ECASA

L'ECASA est une entreprise prestataire de services. Société économiquement indépendante, issue directement de l'Institut d'aéronautique civile de Cuba (IACC), son objectif est de maintenir et de promouvoir le réseau d'aéroports et de services aéronautiques avec sûreté et qualité :

Ave Independencia, km 15 ½ S/N
Boyeros,
Ciudad de La Habana. Cuba.

3. Autorités principales

Directeur général

Luis Isidro Ibáñez Cruz

Téléphone : (537) 266 40 01

Télécopieur : (537) 33 57 24

Adresse électronique : ecasadir@ecasa.avianet.cu

Directeur des opérations

Carlos Gil

Téléphone : (537) 66 62 18

Télécopieur : (537) 33 59 63

Adresse électronique : carlosgil@cacsa.avianet.cu

Directeur des services aéronautiques

Orestes G. Fabelo Corzo

Téléphone : (537) 45 10 13

Télécopieur : (537) 66 60 05

Adresse électronique : nurelys@ntatc.aeronet.cu

4. Services aéronautiques prêtés par ECASA

Contrôle du trafic aérien, prêté par :

Centro de Control de Area de La Habana

Téléphone : (537) 33 11 85

Adresse électronique : jefeatc@ntatc.aeronet.cu

AFNT. MUFHZQZX

5. Services météorologiques prêtés par :

Oficina de Vigilancia y Pronóstico Meteorológicos

Téléphone/télécopieur : (537) 66 61 68

Adresse électronique : meteof@ntatc.aeronet.cu

AFNT. MUHAYMYX

6. Service NOTAM, prêté par :

Oficina NOTAM Internacional

Téléphone : (537) 45 46 44, 81 00 54, 33 51 77, 33 51 79, poste 23-45
ou 21-28

7. Aéroports internationaux à la disposition de la Conférence

Le principal aéroport disponible sera l'aéroport international José Martí.

Les aéroports subsidiaires seront :

Aéroport international Juan Gómez (Varadero), à 130 km du José Martí.

Aéroport international Ignacio Agramonte (Camagüey) à 580 km du José Martí.

La distance entre ces deux aéroports est de 490 km.

Ces trois aéroports comptent des installations VIP.

Le José Martí compte trois aérogares pour vols internationaux : 2, 3 et 5.

Tous les avions de chefs d'Etat ou de gouvernement stationneront sur les différentes plates-formes du José Martí.

Le José Martí dispose d'un service de catering pour aéronefs, disponible 24 x 24 h et proposant une variété de plats selon les normes internationales.

Directeur général d'Aérocatering

Eugenio López Rodríguez

Téléphone : (537) 33 53 43

Télécopieur : (537) 33 04 08

Adresse électronique : pre@aerocatering.avianet.cu

Exemption de paiement de droits de cargaison

Les aéronefs transportant des chefs d'Etat ou de gouvernement désignées comme Aéronefs d'Etat.

- . Services de navigation aérienne
- . Droits d'atterrissage
- . Droits de stationnement
- . Services de douane
- . Service d'immigration
- . Services de dispatching
- . Taxes d'aéroport de voyageurs

9. Droits de cargaison pour d'autres catégories d'aéronefs

Services de navigation aérienne (en dollars)

Poids maximum au décollage (MTOW) en kg	Routes au-dessus du territoire cubain	Routes océaniques FIR/CTA
Jusqu'à 15 000	70,32	58,59
De 15 001 à 30 000	113,73	94,70
De 30 001 à 70 000	144,68	120,61
De 70 001 à 100 000	186,04	156,51
De 100 001 à 200 000	237,71	198,08
De plus de 200 001	382,60	318,85

Note : Le tarif fixe établi sera appliqué aux aéronefs entrant dans la FIR/CTA de Cuba et atterrissant ou décollant dans un des aéroports de son territoire et parcourant jusqu'à 500 km. A ceux qui parcourent plus de 500 km, ce tarif sera majoré de 20 p. 100.

Poids maximum au décollage (MTOW) en kg	Tarif (en dollars)
Jusqu'à 15 000	68,90
De 15 001 à 30 000	81,29
De 30 001 à 70 000	152,95
De 70 001 à 100 000	254,89
De 100 001 à 200 000	275,60
De plus de 200 001	305,91

10. Droits d'atterrissage (en dollars)

Tarif par tonne de poids (poids maximum de l'aéronef indiqué par le certificat d'aéronavigabilité) :

Aéroport international José Martí 5,99

Aéroport international Juan G. Gómez 5,99

Aéroport international Ignacio Agramonte 5,46

Un supplément de 20 p. 100 sera perçu les dimanches et jours fériés.

Ces droits ne s'appliqueront pas aux décollages avortés ou aux atterrissages réalisés à la demande des autorités aéronautiques.

11. Droits de stationnement

Les trois premières heures sont gratuites. Après, les droits s'élèveront à 20 p. 100 du tarif d'atterrissage correspondant par fraction de jour ou par jour complet.

Tarif par tonne /jour (en dollars) :

Aéroport international José Martí 1,15
Aéroport international Juan G. Gómez 1,15
Aéroport international Ignacio Agramonte 1,05

12. Services de douane

Aéronefs de passagers (en dollars)

De 1 à 50 places	48
De 51 à 150 places	72
De 151 à 250 places	96
Plus de 250 places	120

Aéronefs de transport de marchandises

De 1 à 5 tonnes	50
De 6 à 15 tonnes	105
De 16 à 30 tonnes	155
Plus de 30 tonnes	205

Taxe d'aéroport de voyageurs

25 dollars.

Exemptions :

1. Diplomates accrédités à Cuba.
2. Personnes exemptées par accord international et traités de réciprocité bilatéraux.
3. Les enfants jusqu'à deux ans.
4. Les membres des délégations étrangères de haut niveau, invités officiellement par le gouvernement cubain.

14. Informations principales concernant l'aéroport international José Martí de La Havane

Siège social : Terminal aérea n°3
Carretera Panamericana
Reperto "Abel Santamaria", Rancho Boyeros
Ciudad de La Habana

Directeur général : Manuel López Bello
Téléphone : (537) 266 45 13
Télécopieur : (537) 33 57 23

Autorité Aéronautique : Institut d'aéronautique civile de Cuba (IACC).

Autorité de supervision : Empresa Cubana de Aeropuertos y Servicios Aeronáuticos (ECASA).

Coordonnées de référence : 22° 59' 19" N/082° 24' 33" W.

Distance et direction depuis la ville : 14 km au sud.

Logement de nuit : Hôtels de la ville.

Restaurants et cafétérias dans l'aéroport : ouverts 24 x 24 h.

Services médicaux : premiers soins, ambulance 24 x 24 h et hôpital à 8 km.

Transport disponible : bus et taxis.

Heures de service de l'aérodrome : 24 x 24 h.

Altitude de l'aérodrome : 64 mètres.

Température de référence de l'aérodrome : 32° C (août).

Désignation de piste : 06/24.

Dimensions de la piste : 4 000 mètres de long x 45 mètres de large.

Zones de stationnement : 60 mètres à chaque bout de piste.

Zones libres d'obstacles : 100 mètres en tête de piste 06.

Distances déclarées :

Piste :	06	24
Parcours disponible de décollage :	4 0004 000	
Distance disponible d'accélération-arrêt :	4 0604 060	
Distance de décollage disponible :	4 0004 100	
Distance d'atterrissage disponible :	4 0004 000	
Superficie de la piste :	béton asphaltique	

Résistance : pcn 57/f/b/x/t

Eclairage de la piste : lumières d'approche, lumières de seuils, lumières de piste, lumières de taxiway, lumières d'obstacles, phare d'aérodrome.

Services terrestres : Jet A-1 avec exigences techniques DERD 249491-91 2^e édition de mars 1996, combustibles avgaz 100/130.

Protection contre incendie : catégorie 9.

Horaires des services aéronautiques (ats/com/ais/met) : 24 x 24 h.

Fréquence d'approche : 120,3 mhz.

Signal de l'appel : approche Havane.

Fréquence du Service automatique d'informations de zone terminale (Atis) : 132,5 mhz.

Fréquence de la tour de contrôle : 118,1 mhz.

Signal d'appel : Tour Marti.

SERVICES DE SANTÉ

Le ministère cubain de la Santé publique garantit toute réponse aux besoins de santé des chefs d'Etat ou de gouvernement, des hauts

fonctionnaires, ainsi que des délégués et des journalistes pendant leur séjour.

Le palais des Congrès dispose de services médicaux d'urgence et le pays de toutes les installations hospitalières requises.

RÈGLEMENTATIONS SANITAIRES

Les réglementations sanitaires en vigueur constituent la garantie du prestige international de Cuba en matière de santé. Elles ne sont restrictives que pour les visiteurs provenant de pays où la fièvre jaune et le choléra sévissent de manière endémique ou de pays déclarés zones d'infection par les Organisations mondiale et panaméricaine de la santé, auquel cas le voyageur doit porter le Certificat international de vaccination et fournir quelques brefs renseignements.

L'entrée de produits naturels d'origine animale et végétale dans des conditions d'importation contraires aux normes phytosanitaires internationales est limitée. Les animaux vivants doivent être accompagnés du certificat vétérinaire correspondant.

XVI. RÉGLEMENTATIONS DOUANIÈRES

Passagers :

La Douane générale de la République de Cuba exempte de droits d'entrée :

- . Les effets personnels du passager.
- . Articles de cadeaux jusqu'à une valeur de 50 dollars.
- . Jusqu'à 10 kg de médicaments dans leurs emballages d'origine.
- . Monnaie librement convertible (pas de plafond ni de déclaration).

La douane autorise l'entrée temporaire d'articles à usage professionnel ou destinés à la Conférence, pour lesquels Cuba n'exige pas de garantie.

Cuba n'exige pas les articles entrés temporairement et vérifiera qu'ils sont remportés.

Le passager peut entrer des objets et des articles de cadeaux pour un maximum de 200 dollars, grevés d'une taxe de 100 p. 100. Soit un total de 250 dollars, si on ajoute les 50 dollars exemptés de droits.

La République de Cuba interdit l'entrée de :

- Drogues, stupéfiants et substances psychotropes, sauf ceux destinés à un usage personnel accompagnés de l'ordonnance facultative correspondante.

Dérivés du sang.

Livres, revues, articles et objets obscènes ou pornographiques ou portant atteinte aux intérêts de la nation.

Explosifs.

Véhicule de tout type.

Appareils électroménagers à forte consommation électrique.

Magnétoscopes et lecteur de DVD.

Téléphones et microphones sans fil.

Vous pouvez trouver plus de renseignements sur le site Web de la Douane ([http:// www.aduana.islagrande.com](http://www.aduana.islagrande.com)).

A leur sortie du pays, les passagers pourront emporter avec eux :

Leurs effets personnels.

Les produits ou articles entrés à titre temporaire.

Des cadeaux ou souvenirs de voyage et articles pour une valeur maximale de 1 000 dollars.

Des cigares jusqu'à 50 unités.

Pour une quantité de cigares supérieure et jusqu'à une valeur de 2 000 dollars, le passager devra présenter une facture unique émise par un des dix-neuf magasins spécialisés du pays autorisés à vendre des cigares jusqu'à un montant de 25 000 dollars.

- Objets d'art et biens culturels accompagnés de l'autorisation du ministère de la Culture.